

Le comportement électoral des Italiens de Belgique : une spécificité ?

Geoffrey PION (IGÉAT-ULB)

cultures d'origine et accentuée dans le contexte de crise économique et sociale qui a atteint les bassins industriels wallons suite à la fermeture des mines. Ce qui fait émerger dans les mémoires une surprenante perception de continuité avec l'expérience de soldat pendant la guerre, ainsi que la conscience d'avoir construit le boom économique italien sans pourtant en avoir savouré les fruits.

Peut-être peut-on retracer les marques de cette frustration dans les formes d'associationnisme politique très dispersées¹, ou dans la participation électorale, très faible pour les élections gouvernementales et très forte aux communales lorsque s'y présente un candidat d'origine italienne². Pour donner un exemple de cette mentalité, on peut se référer à la scène initiale du chef-d'œuvre de Paul Meyers, *Déjà s'emvole la fleur maigre* (1960). Les mots prononcés du haut d'un terril par un vieux mineur italien au jeune compatriote à peine arrivé, en exploration du nouveau territoire – "Borinage, charbonnage, chômage" – et la vue qui le réduit au silence quand leur regard s'arrête sur le cimetière du village, résument un imaginaire et une identité collective qui se fondent dans un paysage suspendu entre la nature et l'homme, le travail et les loisirs, la vie et la mort, et qui représente le caractère cyclique qui, autour de la mine, liait ensemble passé et présent. Il ne s'agit pas simplement d'une simple représentation. Il y a plutôt lieu ici de réfléchir sur une particularité de l'expérience migratoire italienne dans les bassins wallons, comme en témoigne récemment un court métrage sur les Italiens de la région liégeoise, où un vieil immigré italien commente, face à la disparition des espaces cultivables : *Quando vedo quegli altri che c'hanno i prati belli rasati di fronte a casa io proprio non capisco. Cosa ce ne si fà di un praticello ? Se la terra può dari dei frutti bisogna lavorarla. E io l'ho sempre lavorata, anche dopo i turni, venivo qui (all'orto). Certo che è fatica, ma mi piace farlo, dà i suoi frutti, è per questo che bisogna farlo, e noi (gli italiani del Belgio) lo abbiamo sempre fatto*³.

flavia.cumoli@gmail.com

L'immigration italienne qu'a connue la Belgique, particulièrement en Wallonie, est un fait marquant de l'histoire démographique et sociale belge. Plusieurs centaines de milliers d'Italiens sont venus chercher du travail en Belgique, notamment dans les mines de charbon entre les années 1920 et 1970 (Morelli, 2004). Les Italiens sont encore de nos jours la première communauté étrangère du pays et représentent toujours près d'un quart de la population de certaines communes du Hainaut ou de la province de Liège. Malgré cette importance quantitative, les études et les programmes de recherche sur les Italiens de Belgique sont peu nombreux et la thématique semble avoir perdu de son attrait depuis la fin des années 1990. Notre article va ici traiter d'un aspect pourtant important relatif à l'intégration de la minorité italienne, à savoir son comportement électoral. En effet, la participation politique et électorale dans le pays d'accueil qui peut/de devrait déboucher sur une représentation électorale est un levier important d'intégration pour une minorité ethnique dans une société d'accueil. Or, il apparaît que les Italiens sont une minorité qui au regard de leur nombre absolu, est très peu représentée et présente dans les instances politiques belges. Le fait qu'Elio Di Rupo soit président du Parti socialiste est une exception qui confirme la règle selon laquelle les Italiens de Belgique sont sous-représentés dans le champ politique belge (Rea, 2000).

Mais nous ne nous étendrons pas ici sur la représentation politique des Italiens, qui est bien l'objet de plusieurs travaux (Rea, 1997 & 2000 ; Martiniello, 1992, 1998 & 2006). C'est de leur comportement électoral qu'il sera ici question et, ce, à la fois aux élections italiennes et belges. En effet, les citoyens de l'Union européenne ont depuis 1992 le droit de voter aux élections européennes dans un autre pays que celui dont ils ont la nationalité (Strudel, 2009). La plupart des pays européens accordent désormais aussi le droit de vote aux étrangers, selon certaines conditions, pour les élections

1 M. Martiniello a contesté l'idée d'existence d'une communauté italienne en Belgique au sens classique du terme, en montrant au contraire que l'on peut observer un ensemble éclaté de micro-communautés locales à la tête desquelles se trouvent des multiples petits leaders locaux, des "rois sans couronne". Cf. Marco MARTINIELLO, *Leadership et pouvoir dans les communautés d'origine immigrée : l'exemple d'une communauté ethnique en Belgique*, Paris, L'Harmattan, 1992.

2 Voir la contribution de Geoffrey PION dans ce même volume.

3 Federico D'AMBROSIO, "Les petits jardins", Liège, 2010.

locales. Les Italiens de Belgique peuvent donc de nos jours voter à la fois aux élections italiennes¹ et à certaines élections belges. Malgré donc l'importance de la communauté italienne et de l'enjeu que représente le vote d'une communauté qui a compté 300.000 personnes, le sujet n'a été qu'effleuré jusqu'à maintenant aussi bien dans la littérature scientifique francophone qu'italophone. Les deux principaux quotidiens francophones belges, *Le Soir* et *La Libre Belgique*, ont seulement publié quelques articles sur le vote des Italiens de Belgique lors des élections législatives italiennes de 2006 et 2008, de même que le quotidien *Qui Italia* a analysé les résultats de ces élections. Cette étude est donc à prendre comme un travail exploratoire qui a pour objectif principal d'analyser quantitativement le comportement électoral des Italiens vivant en Belgique et de proposer des pistes d'explications quant aux variations temporelles et spatiales constatées.

Nous tenterons donc ici d'analyser les résultats et statistiques électoraux relatifs aux Italiens de Belgique dans une perspective à la fois temporelle et spatiale. Nous étudierons dans un premier temps le comportement électoral des Italiens de Belgique aux élections italiennes depuis la première élection européenne en 1979 et tenterons d'analyser leur spécificité au regard de l'Italie et des autres communautés italiennes à l'étranger (*Italiani nel Mondo*). Nous nous attacherons par ailleurs à montrer l'absence de véritable variation spatiale du comportement électoral des Italiens au sein de l'espace belge. Dans un second temps, nous aborderons le cas de l'inscription électorale des Italiens de Belgique sur les listes électorales belges dans le but de participer aux élections communales et européennes. Nous analyserons la variation spatiale et temporelle de cette inscription et la mettrons en perspective en la comparant avec celle des autres communautés étrangères en Belgique, mais aussi avec la participation électorale des autres Italiens vivant à l'étranger.

Le comportement électoral des Italiens de Belgique aux élections italiennes

Depuis 2006 les Italiens à l'étranger ne sont plus obligés de rentrer en Italie ou de faire une procuration pour voter aux élections législatives italiennes. Quatre circonscriptions électorales² ont été créées hors d'Italie, ce qui permet à plus de 3,5 millions d'Italiens de l'étranger d'être des représentants issus

1 Dans le cas des élections européennes, ils peuvent choisir de voter dans leur pays d'origine ou dans celui de résidence.

2 Europe, Amérique du Sud, Amérique du Nord, reste du Monde.

de l'émigration. Ainsi, les Italiens à l'étranger peuvent désormais voter pour les élections législatives dans leur consulat ou par correspondance dans le but d'élire 12 députés et 6 sénateurs (Centro Altreltalia, 2005). Cette prise en compte accrue de l'émigration italienne a été ressentie lors du scrutin sénatorial de 2006 où les Italiens de l'étranger auraient permis de donner la majorité à la coalition de centre gauche (Pugliese, 2007). Cet événement a ainsi contribué à relancer les recherches du monde scientifique italoophone (notamment du centre Altreltalia) sur l'émigration italienne alors que depuis l'arrivée massive d'immigrants en Italie dans les années 1990, la priorité était à l'étude des communautés immigrées en Italie¹. Le cas de la participation électorale et politique des Italiens de l'étranger a ainsi notamment été étudiée en Argentine (Tarantino, 2008) ou en Allemagne (Del Pra, 2008). Mais l'on ne trouve pas trace d'étude spécifique sur le comportement électoral des Italiens vivant en Belgique. La littérature belge et notamment francophone a traité dans les années 1990 de la participation et de la représentation politique des minorités en Belgique (Rea, 1997 ; Martiniello, 1998), et notamment des Italiens, mais peu d'informations sont spécifiquement disponibles sur leur comportement électoral vis-à-vis de leur pays d'origine.

Avant 2006, les Italiens vivant dans l'Union européenne pouvaient déjà voter dans les consulats de leur pays de résidence pour les seules élections européennes et cela depuis 1979. Le ministère de l'Intérieur italien fournit les résultats aux élections européennes de ses expatriés dès 1979 par pays, puis par consulat ou représentation consulaire depuis 1994. On peut ainsi analyser l'évolution de la participation électorale et du vote des Italiens de Belgique depuis plus de trente ans.

On constate tout d'abord que la participation électorale des Italiens de Belgique a chuté passant de 49 % en 1979 (55 % en 1984) à 5,6 % aux élections européennes de 2009 avec une forte baisse entre 1989 et 1994 (Tableau 1). Le vote en Italie n'est plus obligatoire à partir de 1993² et la vie partisane italienne est complètement remodelée en 1994 avec notamment la dislocation des deux grands partis de l'époque, le PCI et la DC, suite à l'opération "mains propres". On comprend ainsi pourquoi se produit cette brusque chute de participation au tournant des années 1990 (de 49 à 23 %). Dans le

1 On notera que les Français s'intéressent aussi depuis peu à leurs expatriés et aux conséquences politiques de leur vote (voir Brennetot & Colange, 2009).

2 Le vote était obligatoire en Italie entre 1945 et 1993 mais sans sanctions concrètes administratives. Voir le site suivant pour plus de détails : http://www.idea.int/vt/compulsory_voting.cfm (Consulté le 13.01.2011).

même temps, la participation a aussi baissé à ces élections chez les Italiens d'Italie mais pas de façon aussi spectaculaire (de 86 à 66 %).

Une autre donnée intéressante avant d'analyser les tendances de vote est l'importance chez les Italiens de Belgique des votes annulés (entre 8 et 17 % des votes exprimés contre 6-7 % en moyenne en Italie). Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce phénomène : la différence dans la façon d'émettre un vote valable en Belgique et en Italie (en Italie on barre, en Belgique on noircit), le manque d'informations émises par les consulats sur la manière de voter valablement et enfin les possibles fraudes électorales¹.

Tableau 1. Variations temporelles de la participation électorale et des votes annulés (Européennes 1979-2009)

	par rapport aux inscrits en Italie	par rapport aux inscrits en Belgique	par rapport aux exprimés en Italie	par rapport aux exprimés en Belgique
1979	86,12	49,17	3,19	13,26
1984	82,98	55,78	5,15	14,67
1989	81,66	48,83	7,27	11,52
1994	74,65	23,18	7,63	17,27
1999	70,81	18,54	9,58	14,92
2004	73,09	11,22	8,98	14,55
2009	66,47	5,60	6,41	7,50

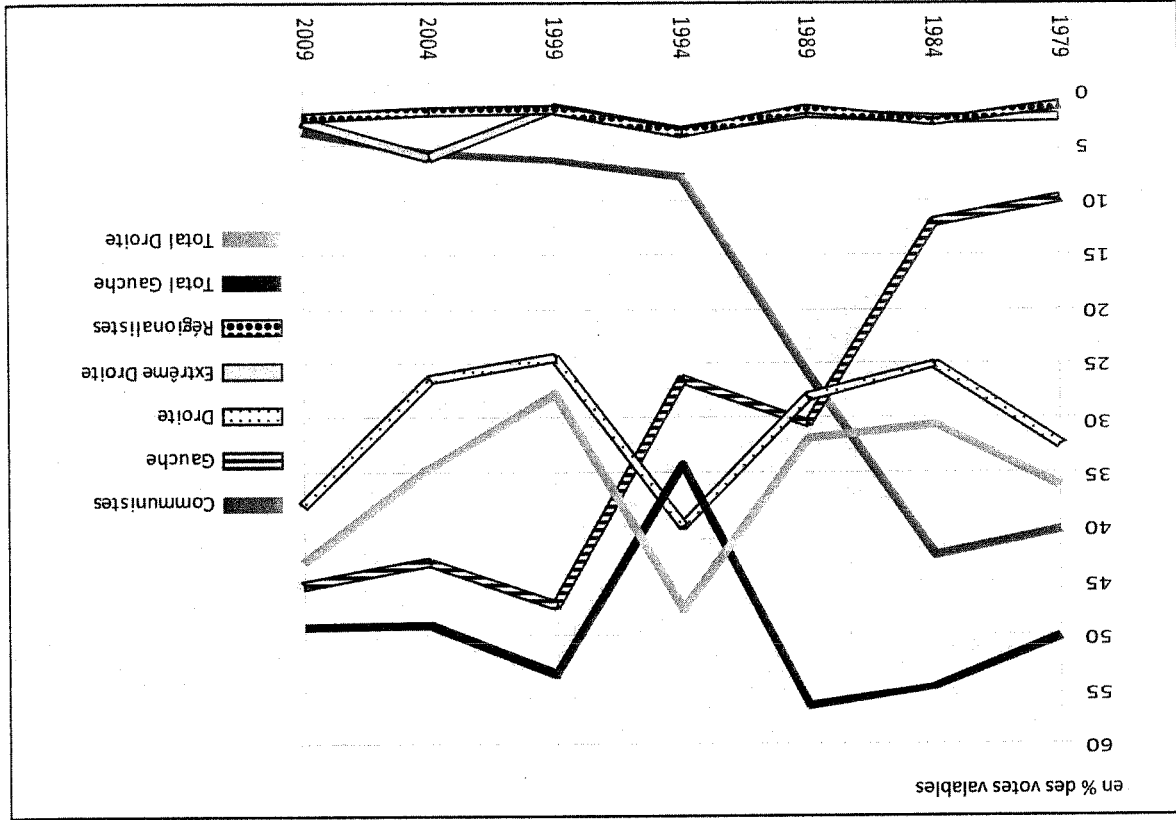
Sources : Ministère de l'Intérieur italien (1979-2009).

Venons en maintenant aux comportements de vote partisans. On constate deux phénomènes (Figure 1) :

- l'importance des formations communistes dans l'électorat italien de Belgique jusqu'à la fin des années 1980 ;
- le vote à gauche des Italiens de Belgique depuis le début des années 1990.

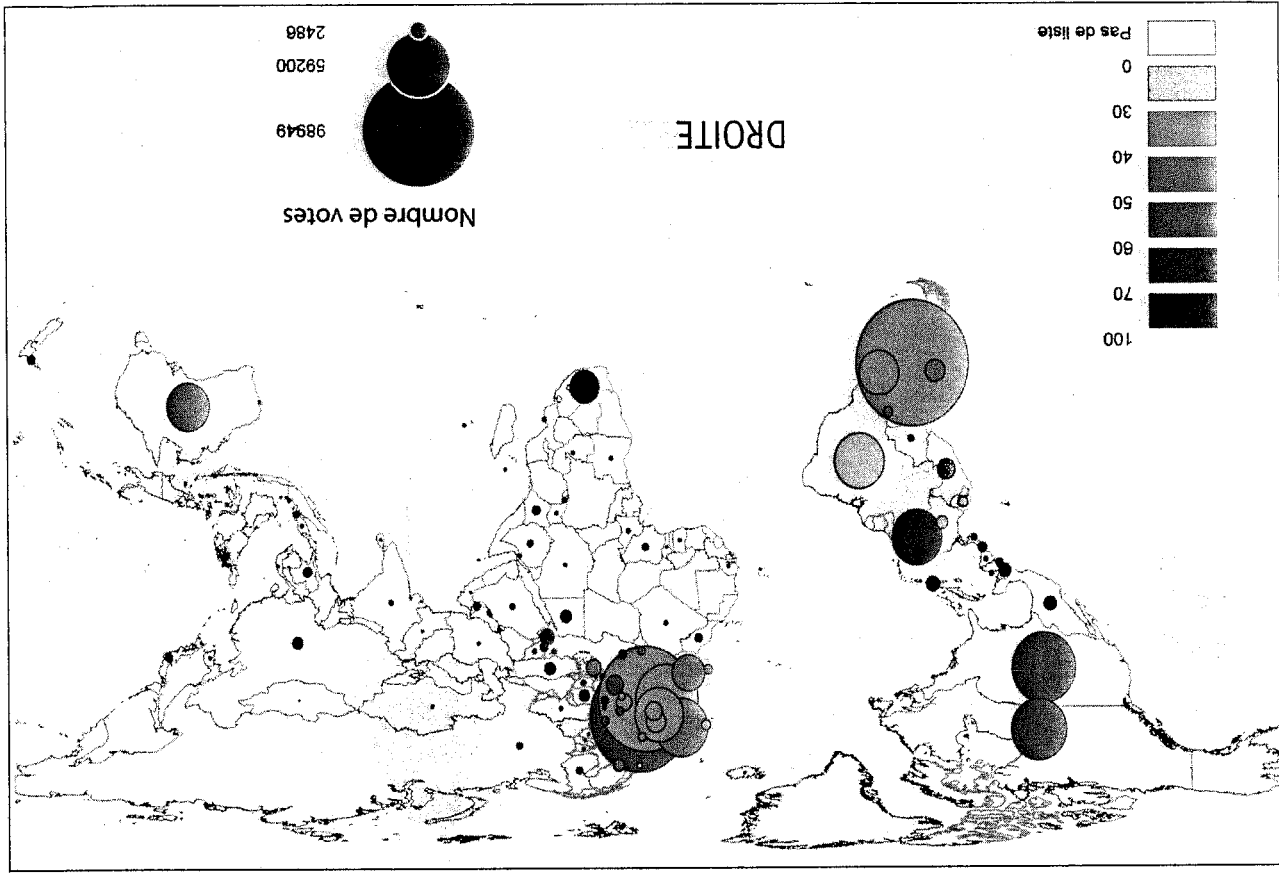
1 En 1994, 71 % des bulletins exprimés au consulat d'Anvers ont été annulés alors que la proportion de ces votes restait stable dans les autres consulats belges. Ce chiffre énorme est peut être lié à une fraude ou une tentative de fraude avortée. Récemment, un mafieux calabrais a été élu avec les voix des Italiens de Belgique sur une liste de centre-droit alors qu'il n'était pas dans les conditions de domicile pour l'être...

Figure 1. Evolution du vote des Italiens de Belgique (Européennes 1979-2009)



Sources : Ministère de l'Intérieur italien (1979-2009).

Carte 1a. Tendance de vote des Italiens de l'étranger (Législatives 2008)



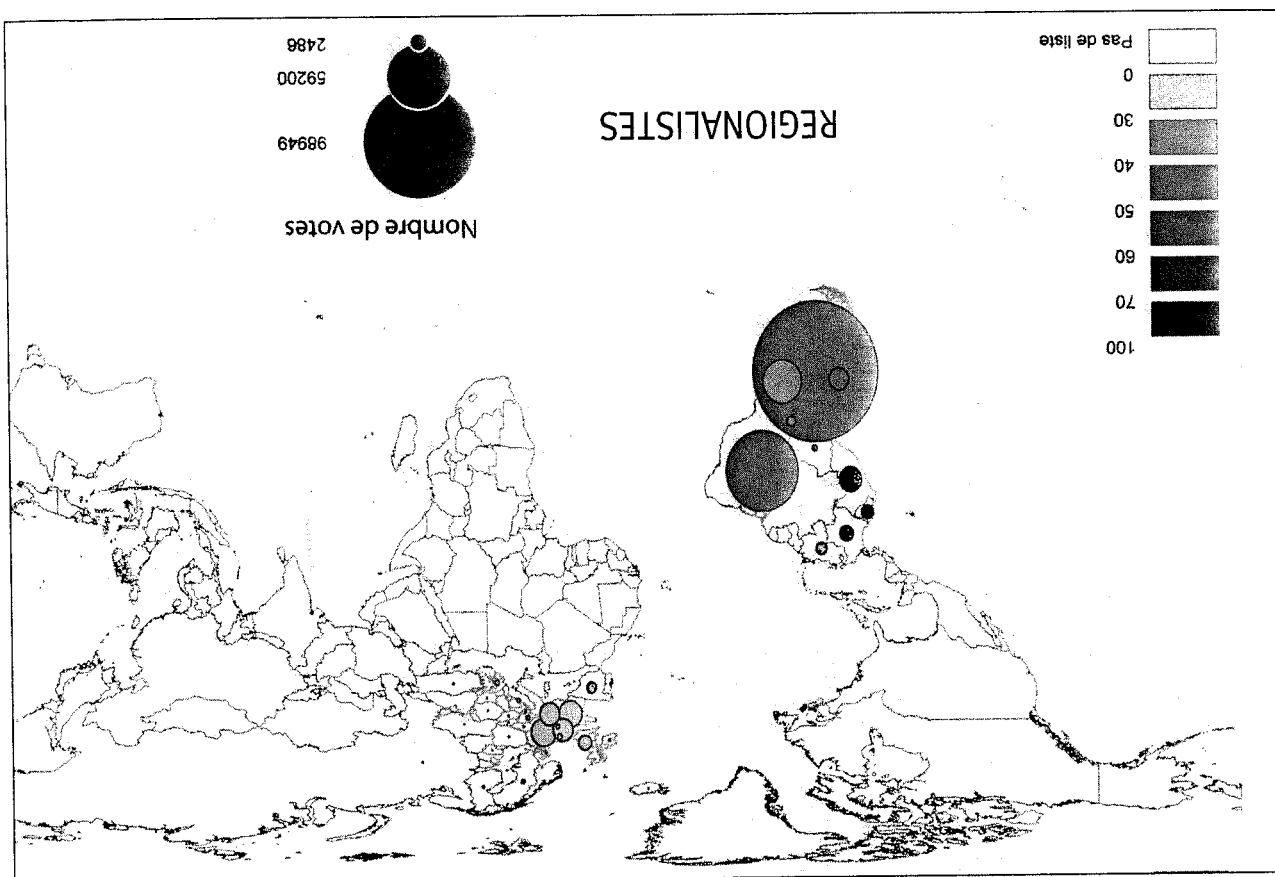
Sources : Ministère de l'Intérieur italien (2008). Cartographie G. Pion (09.2010).

Ainsi, en 1984, près de 45 % des Italiens de Belgique ayant émis un vote valable ont voté pour l'une des quatre listes communistes en présence. Le PCI est évidemment en tête parmi elles, mais les trois autres font des résultats très honorables notamment à cause d'une probable confusion de la part de l'électeur entre elles. En effet, seuls les sigles sont notés sur les bulletins de vote au cas où l'on souhaiterait voter en case de tête. Or si l'on ne connaît pas le sigle du PCI, difficile de choisir entre quatre faucilles et marteaux... A noter que le décès d'Enrico Berlinguer, leader du PCI quelques jours avant l'élection et de retour d'un voyage triomphal en Belgique, a sûrement fortement influencé le vote des Italiens de Belgique en faveur de listes communistes (*Le Soir*, 12/06/1984). Les formations communistes s'effondrent en 1994 suite à la dislocation du PCI et on assiste à l'inverse à l'avènement des partis de gauche plurielle depuis cette période. Sur sept élections européennes, la gauche a devancé la droite à six reprises chez les Italiens de Belgique. L'extrême droite ne fait pas de bons résultats en Belgique de même qu'un parti régionaliste influent dans la Péninsule comme la Ligue du Nord.

Il est intéressant de noter que, par comparaison, les courbes du vote des Italiens de Belgique suivent celles du vote des Italiens vivant en Italie même si le vote de gauche est toujours supérieur (entre 5 et 10 points de plus) en Belgique. A l'inverse, les Italiens d'Italie votent proportionnellement plus à droite et à l'extrême droite. Par ailleurs, on a comparé le vote des Italiens de Belgique à celui des autres Italiens de l'étranger.

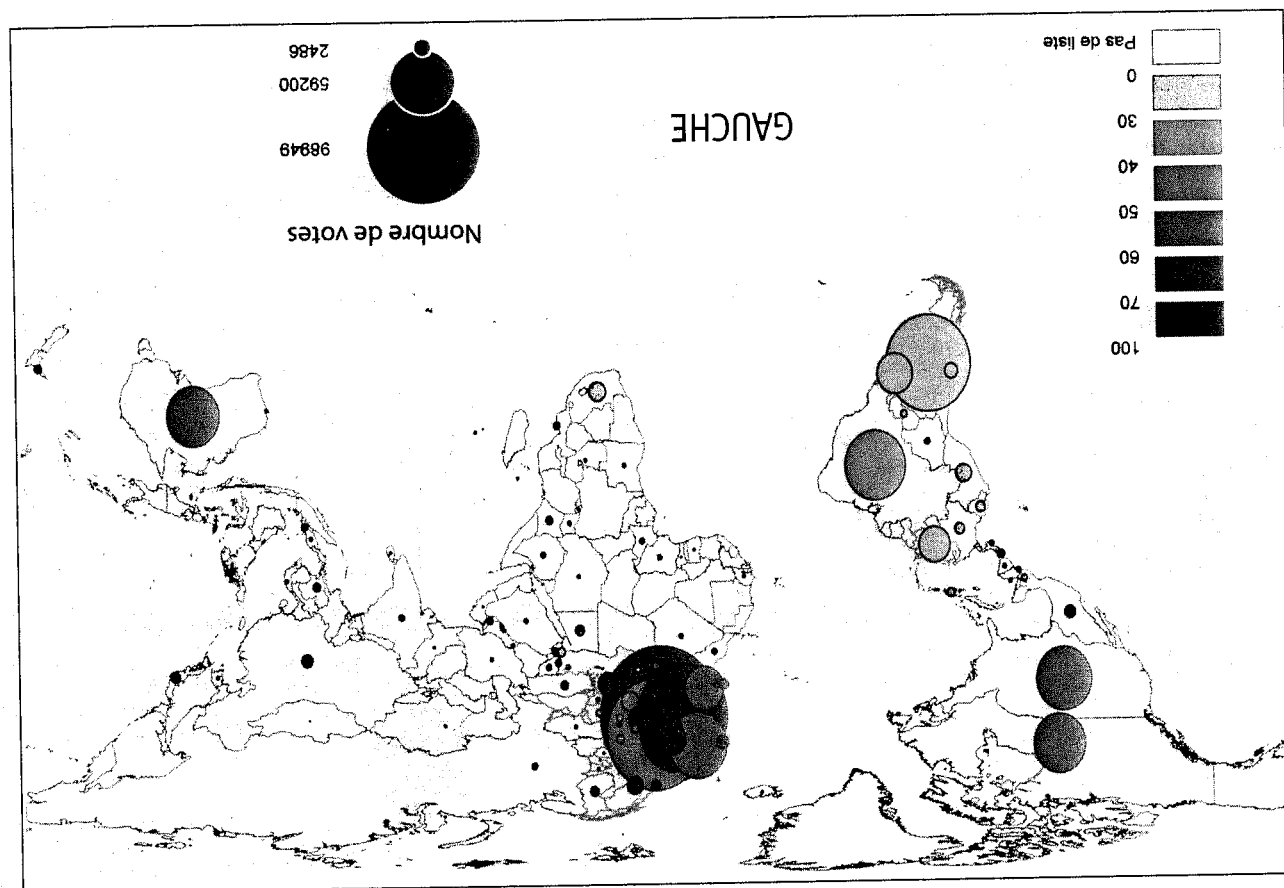
Sur les cartes 1a, 1b et 1c, on a étudié le vote des Italiens à l'étranger aux élections législatives de 2008. Dans ce contexte de victoire berlusconienne, on constate une forte opposition entre le vote des Italiens à l'étranger. Comme l'a noté E. Pugliese (2007), les taux de participation varient fortement selon les pays. Il est maximal dans les pays d'Amérique du Sud, notamment l'Argentine et l'Uruguay (autour de 55 %), et minimal en Europe Occidentale (30 % environ en France, Belgique, Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne). Les Italiens de Belgique ont un comportement de vote proche des autres Italiens d'Europe, c'est-à-dire une forte tendance à voter à gauche et à peu participer. Les Italiens d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale, du Venezuela, d'Afrique du Sud et du Moyen-Orient ont par contre tendance à largement voter à droite avec des niveaux de participation variables. Enfin, l'Amérique du Sud est caractérisée par sa propension à voter pour des associations régionales et à fortement participer. La période, le type d'immigration, l'intégration des Italiens et le contexte politique du pays d'émigration sont quatre critères majeurs qui influent sur ce taux de participation et ces votes (Pugliese, 2007 ; Tarantino, 2008).

Carte 1c. Tendence de vote des Italiens de l'étranger (Législatives 2008)



Sources : Ministère de l'Intérieur italien (2008). Cartographie G. Pion (09.2010).

Carte 1b. Tendence de vote des Italiens de l'étranger (Législatives 2008)



Sources : Ministère de l'Intérieur italien (2008). Cartographie G. Pion (09.2010).

Si nous couplons maintenant les dimensions historiques et spatiales du vote des Italiens vivant en Europe aux élections européennes, on s'aperçoit que les Italiens de Belgique au même titre que ceux du Luxembourg étaient les plus participationnistes en 1984 avec plus de 50 % de participation. Désormais, cette participation est descendue sous le seuil de 10 % dans tous les pays d'Europe Occidentale. Seules les petites communautés italiennes d'Europe Centre Orientale connaissent en 2009 des taux de participation de plus de 30 %. Par ailleurs, le vote est fortement marqué à l'extrême gauche puis à la gauche dans le Benelux, en France et en Autriche alors que les îles britanniques et désormais l'Europe de l'Est votent largement à droite. La communauté italienne de Belgique est donc proche dans son évolution électorale des française, néerlandaise et luxembourgeoise.

Passons maintenant à la variation spatiale du vote des Italiens de Belgique au sein de l'espace belge. Depuis 1994, les résultats aux élections européennes sont disponibles par consulat auprès du ministère de l'Intérieur. En 1994, il existait huit consulats en Belgique, cinq en Wallonie, deux en Flandre et celui de Bruxelles. Les Italiens de Flandre, à l'exception de ceux du Limbourg, vivaient à Anvers, ceux du Luxembourg à Liège et ceux de l'ouest du Hainaut à Mons. Le consulat de La Louvière était en charge de l'actuel arrondissement de Soignies et la Thudinie. Celui de Charleroi s'occupait des Italiens de l'arrondissement de Charleroi et de ceux vivant dans la botte du Hainaut. Les Italiens du Brabant wallon, notamment ceux de Tubize et Rebecq, étaient eux inscrits sur le registre de l'A.I.R.E. bruxellois. Dans les années 1990, trois consulats regroupent plus de 30.000 électeurs : ceux de Charleroi, Liège et Bruxelles. Les autres oscillent entre 10 et 20.000 inscrits. Entre 1994 et 1999, les consulats de La Louvière et Namur ont été fermés. La zone consulaire louvéroise est allée trouver refuge à Mons pour une partie et à Charleroi pour l'autre. Les Italiens de la province de Namur sont désormais rattachés à l'A.I.R.E. de Charleroi qui devient le plus important consulat de Belgique en termes d'inscrits. Entre 1999 et 2004, c'est le consulat d'Anvers qui a fermé. Désormais, toute la Flandre, à l'exception du Limbourg, ainsi que le Brabant wallon et Bruxelles est rattachée à l'A.I.R.E. de Bruxelles.

Le constat général quant aux variations au sein de la Belgique du comportement électoral des Italiens est une faible différence entre consulats. On oscille entre 17 et 25 % de participation aux Européennes 1994, 8 et 18 % en 2004. Globalement, les Italiens de l'A.I.R.E. bruxellois, pour une part récemment arrivés et occupant des emplois de haut niveau, sont toujours les plus participationnistes alors que ceux du Limbourg et en général du Hainaut, d'extraction ouvrière et présents en Belgique souvent depuis plusieurs générations, sont les plus abstentionnistes. De même, c'est à Bruxelles qu'on

constate en moyenne le moins de votes annulés, alors qu'en dehors du cas d'Anvers en 1994, c'est en général dans les consulats du Hainaut (Charleroi, Mons et La Louvière) qu'ils sont le plus nombreux. Le consulat de Liège est dans une situation intermédiaire.

Concernant les tendances partisanes, on observe aussi une relativement faible variation selon les consulats. Ainsi, sur cinq élections (trois européennes et deux législatives) pour lesquelles nous disposons de données par consulat, pas une seule fois la tendance de vote sur l'axe gauche-droite n'est inversée dans un consulat par rapport aux autres. On observe certes des variations dans le soutien pour l'une ou l'autre coalition mais de façon modérée (ainsi, en 2006, le vote pour la coalition de centre gauche varie entre 60 % à Genk et 73 % à Liège ; entre 50 % et 57 % dans les mêmes consulats en 2008). Globalement, les Italiens de Bruxelles et de Flandre ont tendance à voter plus à droite aux élections législatives que les Italiens de Wallonie. A l'inverse, et de façon étonnante, les Italiens de Bruxelles sont ceux qui penchent le plus à gauche aux Européennes 1999 et 2004. Aucune conclusion liée à la localisation spatiale des Italiens au sein de la Belgique ne semble donc expliquer ces variations et alternances. On notera par ailleurs que les partis d'extrême droite font des scores relativement faibles mais tout de même supérieurs à Anvers que dans les autres consulats. C'est à Mons et globalement en Wallonie que se maintiennent le mieux les formations communistes. Enfin, le consulat de Genk est celui où l'on constate le plus de votes aux élections législatives 2006 en faveur de la liste régionaliste *Altra Sicilia per il Sud*. Cela même alors que c'est dans l'A.I.R.E. de Genk que la proportion d'Italiens originaires de Sicile est la plus faible (17 contre 37 % en moyenne chez les Italiens de Belgique)¹. De la même manière, ce n'est pas là où les Italiens originaires du nord de l'Italie sont les plus nombreux que la Ligue du Nord fait ses meilleurs résultats.

Plusieurs conclusions s'imposent donc concernant le comportement électoral des Italiens de Belgique. La participation électorale a chuté aux élections européennes pour atteindre un seuil dramatiquement bas en 2009². Celle relative aux élections législatives tourne autour de 30 % mais ce pourcentage correspond aux taux les plus faibles parmi les Italiens à l'étranger³. Les votes annulés en Belgique sont deux fois plus importants qu'en Italie. Les Italiens

1 Ces données sont issues des A.I.R.E. de Belgique fournies par L. Caccia Dominioni.

2 Les Italiens ayant cependant la possibilité de s'inscrire en Belgique, on verra plus loin qu'une part des Italiens votent aux élections européennes pour les candidats belges.

3 Notons que ces faibles participations sont peut-être à mettre en rapport avec la fermeture récente d'une série de consulats italiens en Belgique. La fermeture prochaine probable de celui de Liège risque encore d'ailleurs de mettre en frein supplémentaire aux Italiens "liégeois".

de Belgique votent globalement à gauche mais suivent les tendances de vote observées en Italie. Ils se rapprochent ainsi électoralement des Italiens de France et du Benelux, ayant une évolution électorale et des tendances de vote très proches. On ne constate que de faibles variations de comportement électoral entre les différents consulats italiens de Belgique : celui de Bruxelles est plus "participationniste", ceux de Wallonie sont plus marqués à gauche alors que ceux de Flandre votent de façon plus importante à droite. Les Italiens de Belgique semblent donc influencés par le contexte politique et électoral de leur lieu de vie, la Flandre penchant actuellement largement à droite, la Wallonie votant plus à gauche mais aussi par leur ascendance sociale (ouvriers, commerçants ou fonctionnaires européens).

L'inscription des Italiens sur les listes électorales belges

Passons maintenant au comportement électoral des Italiens de Belgique aux élections belges. Comme on l'a dit, les études spécifiques concernant le vote des Italiens et même des Belges d'origine italienne en Belgique sont à notre connaissance inexistantes. Cela alors que celui d'autres communautés, par exemple turques ou marocaines, sont régulièrement étudiées particulièrement à Bruxelles sous l'égide du GERME ou du CEDEM (Martiniello, 1998 ; Rea, 2000 ; Zibouh, 2007 ; Boussetta & al, 2005 ; Jacobs & Swyndegeuw, 2005). Quelques mémoires sur la représentation politique des Italiens de Belgique ou leur intégration (Ottati, 2007 ; Lahaye, 2000) ont bien été réalisés à l'ULB ou l'ULB. Mais, globalement, on ne trouve quasiment rien sur le comportement politique et électoral de la plus importante communauté étrangère de Belgique.

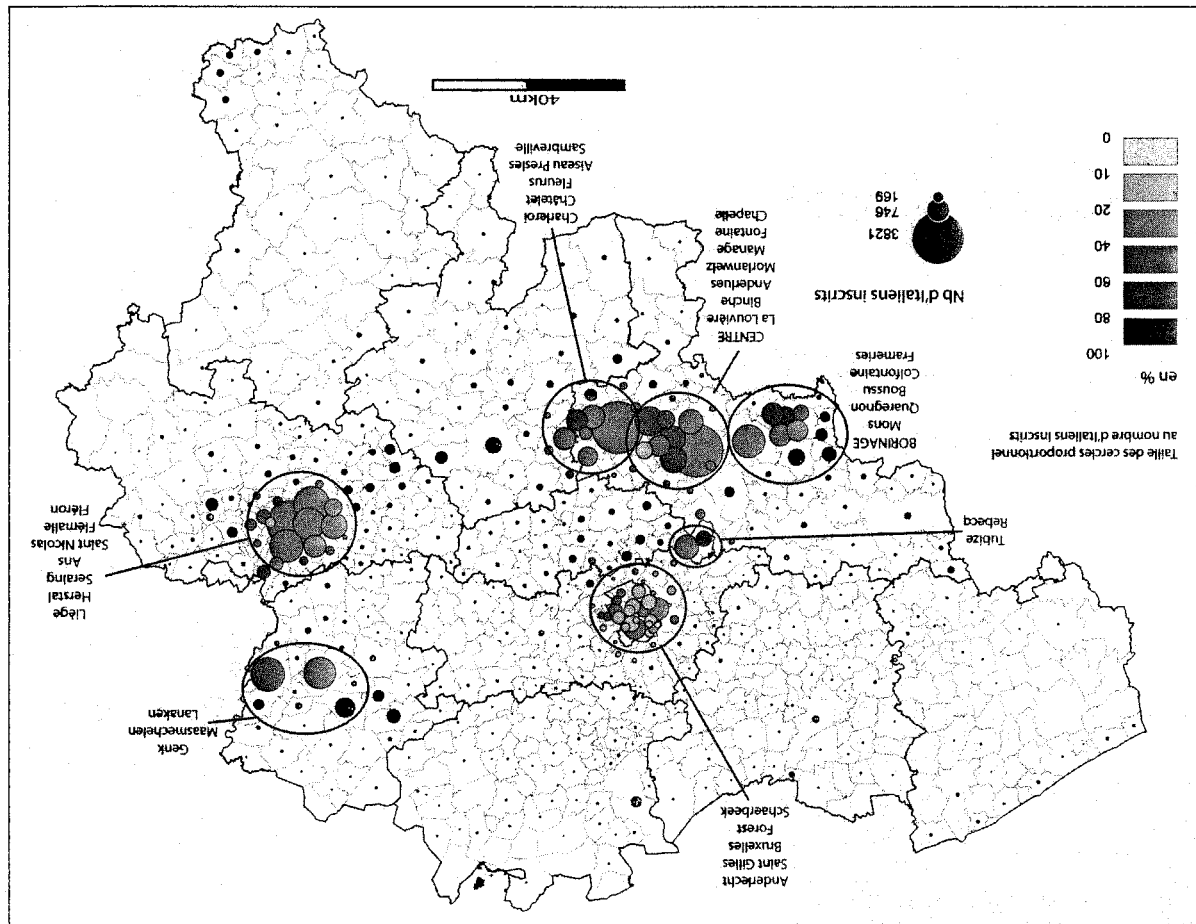
Nous allons ici traiter essentiellement de l'acte préliminaire à la participation électorale en Belgique, à savoir l'inscription sur les listes électorales. Les données sont en effet disponibles auprès de la DGIP (Direction générale institutions population) et aisément exploitables pour les élections communales de 2006. Les Italiens, au même titre que les autres étrangers communautaires, ont le droit de voter aux élections communales belges depuis 2000 mais, au contraire des Belges, ils doivent faire la démarche de s'inscrire sur les listes électorales (Foblets, 2006). Ils peuvent aussi s'inscrire pour participer aux élections européennes non pas en Italie mais en Belgique et cela depuis 1999. L'enjeu de l'inscription est donc fondamental : les étrangers souhaitant s'inscrire devant le faire au minimum deux mois avant l'élection. Or, il apparaît que le taux d'inscription des Italiens de Belgique varie énormément selon les communes belges. Sur la carte 2, nous avons étudié deux

informations : le nombre absolu d'Italiens inscrits (taille du cercle) et le taux d'inscription (trame du cercle) aux élections communales de 2006. La variation de l'inscription des Italiens selon les communes oscille ainsi entre 15 à 70 %. Globalement, elle est plus faible à Bruxelles et en Flandre que dans les trois grandes régions d'implantation italienne wallonne ainsi que dans le Limbourg. Au sein de ces territoires, la région de Charleroi voit moins d'Italiens s'inscrire que le Centre et surtout le Borinage où le taux d'inscription est supérieur à 60 % à Colfontaine, Hensies et Dour. Marchin, Rebecq et Hensies sont les trois communes où les taux d'inscription des Italiens sont les plus hauts¹. A l'inverse, les communes où le taux d'inscription est le plus faible sont toutes des communes de la périphérie bruxelloise flamande comme Machelen, Grimbergen, Vilvoorde ou encore Asse.

Nous avons cherché à savoir si les Italiens s'inscrivaient de la même manière aux élections communales et aux élections européennes étant donné qu'ils peuvent désormais voter en Belgique plutôt qu'en Italie pour ces dernières élections. Dans cette optique, nous avons procédé à une estimation du nombre d'Italiens inscrits aux élections européennes 2009 par commune dans le Hainaut sur base de statistiques recueillies auprès des administrations communales. Pour la trentaine de communes pour lesquelles nous avons des données, l'inscription est en moyenne deux fois moins importante pour les élections européennes 2009 que pour les élections communales 2006. Seule la commune de Pont-à-Celles (près de Charleroi) a plus d'Italiens inscrits aux Européennes qu'aux communales. Nous estimons ainsi à 16 % le taux d'inscription des Italiens de Belgique aux élections européennes 2009. On pourrait additionner cette estimation aux 5,6 % de participation en Italie mais l'inscription sur les listes électorales ne signifie pas obligatoirement la participation, même si une fois qu'un étranger s'inscrit sur les listes électorales belges, il est soumis à l'obligation d'aller voter en vigueur en Belgique. Ainsi, nous avons établi, grâce à des données issues du registre des électeurs dans plusieurs cantons wallons, que seuls 81 % des Italiens inscrits sur les listes électorales belges pour le scrutin européen ont effectivement voté. Au regard de ces données, on peut ainsi avancer le chiffre final de 19 % de participation électorale chez les Italiens de Belgique aux élections européennes en 2009 (5,6 % en Italie plus 81 % de 16 % en Belgique).

1 On a tenu compte uniquement des communes où plus de 100 Italiens potentiellement éligibles étaient recensés.

Carte 2. L'inscription électorale des Italiens de Belgique aux élections communales belges (2006)



Sources : DGIP 2006. Cartographie G. Pion (09.2010).

Nous avons par ailleurs comparé l'inscription des Italiens avec celle des autres principales communautés étrangères de Belgique, à savoir les Français, les Néerlandais, les Marocains et les Turcs. On voit qu'aux élections communales de 2006, 20 % des 630.000 étrangers qui étaient en droit de s'inscrire se sont effectivement inscrits. Mais si l'on regarde par nationalité, on constate que ce sont les Italiens qui se sont davantage inscrits (30 %) alors que les Turcs et surtout les Marocains sont les plus faiblement inscrits, ce qu'avait montré une étude du CEDEM (Zibouh, 2007). On constate globalement une très forte opposition nord-sud dans l'inscription des Italiens. Dans les provinces flamandes, à l'exception du Limbourg, entre 12 et 16 % des Italiens se sont inscrits alors qu'en Wallonie, c'est entre 32 et 36 % des Italiens qui se sont inscrits. L'inscription des Italiens à Bruxelles est proche des scores flamands, quoique légèrement plus importante (18 %). Le Limbourg est la province belge où la part des Italiens inscrits est la plus importante (37 %).

La forte variation du taux d'inscription selon les communes nous a engagés à tester l'influence de plusieurs variables avancées par la littérature concernant la participation politique des minorités sur le taux d'inscription des Italiens aux élections communales belges. De nombreux facteurs ont été établis pour expliquer la participation politique et électorale des minorités. Dans le cas des Italiens de Belgique, on citera sept hypothèses explicatives :

- La vie associative italienne. Une commune où le tissu associatif italien est fort aurait ainsi davantage tendance à inciter les Italiens à s'inscrire sur les listes électorales et créer un climat de participation électorale (Martiniello, 1992).
- La concurrence politique locale qui favoriserait ou non les *challengers* des minorités. Plus la concurrence politique serait forte et plus les majorités seraient serrées, plus un candidat d'une minorité aurait de chance de faire valoir l'importance d'un électorat potentiel issu de sa communauté (Ottati, 2007). Les partis politiques belges sont ainsi restés globalement très fermés aux immigrés italiens et rechignent encore à s'y ouvrir quand ils sont largement dominants dans un territoire (Rea, 1997 ; Ottati, 2007).
- La présence de candidats italiens ou d'origine italienne et leur campagne de proximité auprès de la communauté. Plus la communauté italienne est représentée parmi les candidats, et potentiellement parmi les élus, plus elle a de chances de se mobiliser (Rea, 1997 ; Martiniello, 2006 ; Celik, 2010).
- Le niveau socio-économique et d'éducation des Italiens. La participation électorale étant dans de nombreux pays européens plus forte dans les classes aisées et éduquées, les Italiens appartenant à ces classes auraient

plus de chances de faire la démarche de s'inscrire (Braconnier & Dormagen, 2007).

- L'ancienneté de l'immigration et de l'installation dans la commune. Un électeur bien intégré dans le tissu local, vivant depuis longtemps dans une commune verra plus aisément l'intérêt qu'il aurait à participer au scrutin (Braconnier & Dormagen, 2007). D'autant plus si la communauté italienne est composée d'une forte proportion de personnes venant de la même province voir des mêmes villages. Martiniello (1992) souligne en effet que la communauté italienne à son arrivée en Belgique n'est en réalité qu'un ensemble de petites communautés locales dont les individus se sentent plus Bergamasque ou Palermitain qu'italien.
- La motivation et l'intérêt des communes à relayer l'information sur la possibilité pour les Italiens de s'inscrire. Les administrations communales peuvent contribuer à inciter les étrangers en relançant plusieurs fois les électeurs potentiels et en diffusant largement l'information dans les services communaux. Dans les communes où la proportion d'étrangers est particulièrement forte, l'intérêt de la majorité communale n'est pas toujours de voir arriver une proportion électorale nouvelle à fidéliser et intégrer.
- Enfin, les campagnes de mobilisation d'associations locales italiennes ou d'associations pour l'intégration des personnes issues de l'immigration telles que la FéCRI. Cette association, aujourd'hui disparue, a beaucoup communiqué particulièrement en région liégeoise pour encourager les étrangers éligibles à s'inscrire sur les listes électorales avant les élections communales de 2006.

Nous avons testé trois de ces variables avancées par la littérature dans la province du Hainaut, de façon quantitative : le niveau de concurrence locale, la présence de candidats italo-phones et le niveau socio-économique et éducatif. En premier lieu, nous avons corrélé un indicateur de concurrence et d'alternance politique au niveau communal¹ avec le taux d'inscription des Italiens. Il apparaît que la relation entre ces deux variables est proche d'être nulle, que l'on pondère par la proportion d'Italiens dans la population

électorale potentielle (+0,11) ou non (-0,01). Il n'y a donc pas de relation statistique entre concurrence et alternance au niveau communal et au niveau du taux d'inscription des Italiens de Belgique.

Deuxièmement, nous avons mis en relation le taux d'inscription des Italiens avec la proportion de candidats de patronyme italo-phonique parmi les candidats aux élections communales 2006 dans les communes hennuyères. On obtient là par contre, un coefficient de corrélation de Pearson r de +0,27 qui marque la relation statistique positive entre les deux variables. En d'autres termes, plus les candidats italo-phones représentent une part importante des candidats dans une commune, plus le taux d'inscription des Italiens a tendance à augmenter, mais la relation reste imparfaite. A noter que le cas d'étude d'Ottati (2007) sur La Louvière apparaît, au vu des données électorales en notre possession, très particulier étant donné que la commune de La Louvière est celle ayant la plus grande sous-représentation globale de candidats italo-phones par rapport à la très grande population italienne, dans le Hainaut.

Enfin, on a lié quelques indicateurs relatifs au niveau socio-économique et d'éducation des Italiens de Belgique à leur taux d'inscription aux élections communales de 2006. L'hypothèse relative à la littérature est que plus les électeurs potentiels sont éduqués et appartiennent à une classe sociale élevée, plus ils vont percevoir l'intérêt de participer aux élections. Or, aussi bien la proportion d'Italiens ayant un haut niveau d'éducation (0,02) que le taux de chômage (-0,01) ou la part des Italiens pensionnés (-0,02) n'est significativement lié au taux d'inscription : les relations sont absolument nulles. Cette hypothèse est donc elle aussi infirmée.

Nous souhaiterions, avant de conclure, notifier le fait que l'évolution du nombre d'Italiens inscrits sur les listes électorales communales entre 2000 et 2006 varie de façon conséquente selon les communes. Ainsi, alors qu'à La Louvière le nombre d'Italiens inscrits a quasiment doublé entre 2000 et 2006 (+81 %), il est resté presque au même stade à Mons (+2,5 %) et a même très légèrement baissé à Charleroi (-0,7 %). Les campagnes d'encouragement émanant à la fois des administrations communales, d'associations telles que la FéCRI, voire probablement localement de candidats italo-phones, qui peuvent expliquer ces variations, semblent donc varier fortement selon les communes et l'élection. Il n'empêche qu'on observe globalement une tendance à l'augmentation du nombre d'Italiens inscrits, tendance à confirmer en 2012.

1 Nous avons ainsi analysé les résultats des élections communales 2000 et 2006 et créé un indicateur de concurrence locale. Nous avons tenu compte à la fois de l'alternance politique au niveau local, du nombre de partis composant la majorité et du nombre de partis représentés au conseil communal. L'indice créé s'échelonne de 4 à 20. Le score de 4 symbolise la situation d'une commune comme Manage ou Colfontaine où un parti est hégémonique et règne sans partage sur la période dans un contexte où seuls trois partis sont présents au conseil communal. La situation inverse est marquée par le cas de Binche où d'une majorité comprenant cinq partis (MS, OSER, cdH, Indépendants et Apolitique) en 2000, on est passé à une majorité PS-MR en 2006, deux partis autres que ceux de 2000.

Tableau 2. Evolution de l'inscription des Italiens aux élections communales entre 2000 et 2006 dans quelques communes belges

Communes	2000	2006	Evolution absolue	% Evolution
Mons	1418	1453	+35	+2,5
Seraing	1708	2231	+523	+30,6
La Louvière	2107	3821	+1714	+81,3
Charleroi	3684	3657	-27	-0,7
Fontaine l'Évêque	1126	1151	+25	+2,2
Boussu	470	586	+116	+24,7
Dour	272	322	+50	+18,4
Bernissart	144	256	+112	+77,8
Aiseau Presles	359	583	+224	+62,4

Sources : DGIP 2006. *Administrations communales 2000.*

Conclusions

Cette étude sur le comportement électoral des Italiens recèle plusieurs informations et limites. D'une part, nous aurons mis en exergue les caractéristiques du vote des Italiens de Belgique aux élections italiennes à la fois dans leur dimension historique (un vote majoritairement communiste dans les années 1980 puis de gauche accompagné d'une forte baisse de la participation électorale) et spatiale (une plus grande participation à Bruxelles ainsi qu'un vote de gauche plus marqué en Wallonie qu'en Flandre).

Les Italiens de Belgique ressemblent dans leur comportement électoral à ceux de France, du Luxembourg et des Pays-Bas. Leur taux de participation est en forte baisse en ce qui concerne les élections européennes depuis trente ans et moins d'un tiers d'entre eux a voté aux dernières élections législatives italiennes de 2008. Malgré l'attachement traditionnel des Italiens à la politique italienne, il semble que ce lien se distend et que leur attention est de plus en plus portée sur la politique belge.

Depuis 1999, les Italiens ont donc la possibilité de voter en Belgique aux élections communales et européennes belges. L'analyse de leur inscription électorale montre que les Italiens sont la communauté étrangère la mieux intégrée dans le système électoral belge mais que leur taux d'inscription varie beaucoup selon les communes. Les Italiens sont plus nombreux à être

inscrits dans les terres de vieille immigration (Wallonie, Limbourg) que dans les plus récentes (Bruxelles). Les explications de ce constat sont maigres et décevantes. Seule la proportion de candidats italo-phones et la politisation des petites communautés locales semblent partiellement expliquer statistiquement la variation du taux d'inscription. Ainsi, plus la proportion de candidats italo-phones est importante parmi les candidats aux élections communales, plus les Italiens s'inscrivent. Nous tenterons dans des recherches futures d'explorer plus précisément cette question en mêlant entretiens qualitatifs et traitements statistiques.

Enfin, une autre marque de leur intégration au système électoral belge est le fait qu'environ deux tiers des Italiens votant aux élections européennes votent sur les listes belges, le reste votant pour les listes italiennes.

Les Italiens sont donc, d'un point de vue électoral, actuellement partagés entre l'Italie et la Belgique. Un tiers d'entre eux participent encore aux élections législatives italiennes, un autre tiers, ou peut-être le même (l'état des recherches ne permet pas de le dire actuellement) participe ou tout du moins s'inscrit aux élections communales belges.

Ces premiers résultats donneront, nous l'espérons, une base quantitative sur le comportement électoral des Italiens de Belgique aux jeunes chercheurs et aux instituts de recherche, afin qu'ils prolongent cette étude exploratoire par des analyses plus ciblées, aussi bien qualitatives que quantitatives sur ce qui reste la première communauté étrangère de Belgique.

geofpion@ulb.ac.be

Sources

- Ministère de l'Intérieur italien 1979-2009 (données électorales des Législatives et Européennes italiennes).
- DGIP 2006 (inscription des Italiens sur les listes électorales communales belges).
- INS 2001 & 2006 (données socio-économiques sur les Italiens de Belgique).
- Consulaires italiens de Liège, Mons, Bruxelles et Genk (données de l'A.I.R.E sur les Italiens de Belgique).
- Ministère de l'Intérieur puis Région wallonne 1976-2006 (résultats électoraux, voix de préférence et listes des candidats aux élections communales belges).
- Administrations communales 2000 et 2009 (inscription des Italiens sur les listes électorales pour les élections communales en 2000 et européennes en 2009).

Bibliographie

- BOUSSETTA, H., GSIR, S. & JACOBS, D. (2005), "Active Civic Participation of Immigrants in Belgium", *Country Report prepared for the European research project POLITIS*, Oldenburg.
- BRACONNIER, C. & DORMAGEN, J.Y. (2007), *La démocratie de l'abstention*, Paris, Folio.
- BRENNETOT, A. & COLANGE, C. (2009), "L'expatriation française, un enjeu politique émergent", *Mappemonde*, n° 95.
- CELIK, D. (2010), "Cahier n° 18 - Participation électorale des étrangers aux communales de 2006", *Cahiers de Sciences politiques de l'ULg*.
- CENTRO ALTREITALIE (2005), "L'Osservatorio sul voto degli italiani all'estero", *Altreltalia*, juillet-décembre 2005.
- DEL PRA', A. (2008), "Nuove mobilità europee e partecipazione politica. Il caso degli italiani a Berlino", *Altreltalia*, janvier-décembre 2008.
- FOBLETS, M. (2006), "Les changements de la loi sur la nationalité belge", in KHADER B. & al, *Penser l'immigration et l'intégration autrement. Une initiative belge inter-universitaire*, Bruxelles, Bruylant.
- GRIMMEAU, J.P. (2004), "Vagues d'immigration et localisation des étrangers en Belgique", in MORELLI, A. (éd.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*, 2^{ème} éd., Bruxelles, Couleur livres, pp. 109-121.
- JACOBS, D. & SWYNGEDOUW, M. (2005), "La participation politique des Belges d'origine marocaine à Bruxelles et en Belgique : un bref aperçu", pp. 119-128, in BOUSSETTA, H. & al (eds.), *Les migrations marocaines vers la Belgique et l'Union européenne. Regards croisés*, Bilbao, Université de Deusto & Humanitarian Net.

LAHAYE, S. (2000), *Les déterminants de l'ascension sociale des gens issus de l'immigration italienne, principalement dans la région liégeoise*, Liège, Mémoire de Sciences sociales.

MARTINIELLO, M. (1992), *Leadership et pouvoirs dans les communautés d'origine immigrée*, Paris, L'Harmattan.

MARTINIELLO, M. (1993), "L'associationnisme régional italien en Belgique : point final de l'immigréité ?", in VAN DER WEE, H. & DUMOULIN, M., *Hommes, cultures et capitaux dans les relations italo-belges aux XIX^e et XX^e siècles*, Rome, Bruxelles, Institut historique belge de Rome, pp. 23-39.

MARTINIELLO, M. (1998), "Les élus d'origine étrangère à Bruxelles : une nouvelle étape de la participation politique des populations d'origine immigrée", *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 14, n° 2, pp. 123-149.

MARTINIELLO, M. (2006), "Les enjeux de la représentation politique", in KHADER, B. & al, *Penser l'immigration et l'intégration autrement*, Bruxelles, Bruylant.

MORELLI, A. (2004), "L'immigration italienne en Belgique aux XIX^e et XX^e siècles", in MORELLI, A. (éd.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique : de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, Couleur livres, pp. 201-214.

OTTATI, V. (2007), *La représentation politique de l'immigration italienne en Belgique et plus particulièrement à La Louvière*, Bruxelles, Mémoire de Sciences politiques, inédit.

PUGLIESE, E. (2007), "Le vote des Italiens de l'étranger : la surprise de 2006", *Conférence au CERI, projet transversal "Migrations et Relations internationales"*, 26.02.2007, Paris.

REA, A. (1997), "Les immigrés italiens de Belgique : des européens socialement intégrés en quête de citoyenneté politique", in MAGNETTE, P., *De l'étranger au citoyen : construire la citoyenneté européenne*, Bruxelles, De Boeck.

REA A., (2000), "La participation politique des Belges d'origine étrangère", in REA A. et BEN MOHAMMED N., *Politiques multiculturelles et modes de citoyenneté à Bruxelles*, UIB, GERME, Recherche effectuée à la demande de la Région de Bruxelles-Capitale, Rapport final, Bruxelles, novembre 2000, pp. 56-72.

ROSSINI, D. (1997), "Risultati deludenti : ha votato solo il 15 %", *Qui Italia (Bruxelles)*, juillet-août 1997.

STRUDEL, S. (2009), "L'Europe, un nouvel espace de citoyenneté ? Le vote des non-nationaux", *Revue internationale de politique comparée*, vol. 16, n° 4.

TARANTINO, F. (2008), "Un elettorato d'oltreoceano : gli italiani d'Argentina al voto", *Altreltalia*, janvier-décembre 2008.

ZIBOUH, F. (2007), "Le droit de vote des étrangers aux élections municipales de 2006 en Belgique", *Migrations et Sociétés* (114), 19, pp. 141-149.